



Fin du cdd terme imprecis

Par **Newby**, le **26/04/2015** à **23:03**

Bonjour,

Depuis environ 10 mois je remplace une personne en arrêt maladie avec un contrat en CDD a terme imprécis. Cette personne est de retour en mi temps thérapeutique.

Mon contrat ne précise pas qu'elle doit être de retour a temps plein ou de retour a son poste pour mettre fin a mon contrat.

Je souhaite aujourd'hui quitter mon poste pour un CDI dans une autre entreprise avec un delai d'une semaine.

Puis-je invoquer l'irrégularité du maintien de mon contrat malgré le retour en mi temps thérapeutique de cette personne pour réduire le délai de préavis ?

Mon employeur a-t-il le droit de maintenir mon contrat sans signature d'avenant, malgré le retour de cette personne ?

Merci d'avance pour vos réponses.